

# N° 125 LE PUBLIPHOBIE 1<sup>er</sup>-11-2010

« Avec de la patience, on arrive à plumer des œufs. » (Proverbe créole.) Dernier numéro paru : 1<sup>er</sup>-9-2010 (21<sup>e</sup> année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et déclarée comme association le 1<sup>er</sup> juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. » : voir section ... du présent numéro.)

## I ■ Écrans numériques espions du métro : la levée de boucliers s'intensifie (Paris)

Les écrans numériques espions, apparus fin 2008 dans le métro et qui risquent, de l'aveu même des afficheurs, de se répandre bientôt dans les rues des villes, suscitent une levée de boucliers, depuis les militants les plus radicaux jusqu'au vice-président du conseil régional d'Île-de-France (Jean-Vincent Placé). Ils sont de plus en plus la cible d'actions hétéroclites. De juillet à octobre 2010, des militants de RAP (V. XVI) – avec le soutien du Parti de gauche – sont descendus dans le métro pour attirer l'attention des usagers en collant des affichettes et des papillons sur les écrans sans dégrader. Le 25 septembre, huit militants des Amis de la Terre ont recouvert de draps deux écrans à la station Gare du Nord. Au printemps et en été, des personnes ont cassé de nombreux écrans ; trois d'entre elles ont été arrêtées chez elles, le 22 septembre à l'aube, à la suite d'une plainte de la régie Métrobus. Le 9 octobre, vers 20 heures, l'émission *Revu et corrigé*, sur France 5, a été interrompue en direct par Yann Le Breton, qui a jailli du public sur le plateau pour lire un texte de lui devant les caméras ; il n'a pu lire que les premiers mots, l'animateur (Paul Amar) le faisant expulser par les vigiles. [*En 1989, le même animateur avait subi à peu près le même sort de la part du futur rédacteur du Publiphobe, lors d'un colloque au Sénat (LP 4)...*]. Enfin, cet automne, est lancée la campagne « RATPub ? » (V. II).

## II ■ « 80 000 publicités dans le métro : RATPub ? », campagne de cartes-pétitions (automne 2010)

Agir pour l'environnement et Résistance à l'agression publicitaire lancent, avec Paysages de France, une campagne de mobilisation contre la pression publicitaire dans les transports en commun franciliens : des cartes-pétitions sont à envoyer avant le 31 décembre 2010. Document disponible auprès de RAP (V. XVI). Cette campagne se déroule à l'occasion du renouvellement, le 1<sup>er</sup> janvier 2011, de la convention d'occupation des espaces publicitaires, laquelle aura un impact sur le cadre de vie de millions d'usagers. La convention actuelle précise qu'il est possible d'installer 80 000 panneaux de publicité dans les couloirs du métro, sur le mobilier extérieur et les bus. Les associations réclament pour commencer une réduction de 50 % du nombre de panneaux dès 2011, la suppression des dispositifs énergivores ou intrusifs comme les panneaux rétroéclairés, déroulants, écrans publicitaires, etc., ainsi que l'interdiction du pelliculage sur les bus et les métros. (Extraits du communiqué du 13 octobre.)

## III ■ Procès en appel du barbouilleur non-violent François Vaillant pour refus d'ADN (Rouen, 17 novembre 2010)

François Vaillant, du Collectif des déboulonneurs (V. XVI), devait passer en procès le 11 août, pour refus de donner son empreinte génétique à la police, à la suite d'une condamnation en 2007 pour barbouillage en 2006 (LP 124). Malgré la présence de la presse et de nombreux sympathisants, le président a reporté le procès, une décision constitutionnelle prétendument intéressante pour cette affaire étant attendue dans les semaines suivantes. Le procès aura lieu le 17 novembre, à 14 h 15 (4<sup>e</sup> chambre des appels correctionnels, palais de justice). Avocat : Nicolas Gallon. Témoins : Catherine Bourgain, généticienne à l'INSERM, et Yvan Gradis, écrivain. Le prévenu risque un an de prison et 15 000 € d'amende. (Chèques de soutien à l'ordre du « MAN Haute-Normandie », Centre 308, 82, rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen ; tél. 06 16 08 41 95 ; [francois-vaillant@wanadoo.fr](mailto:francois-vaillant@wanadoo.fr).)

## IV ■ Actions du Collectif des déboulonneurs : les riverains « offrent » des pommes aux barbouilleurs...

Le Collectif des déboulonneurs (V. XVI), né à Paris en 2005 (LP 91...), a de nouveau agi en juin. Extension au niveau national en cours. Revendication principale : 50 x 70 cm maximum pour toutes les affiches publicitaires. Moyens d'action : non-violence, désobéissance civile, légitime réponse.

**Septembre 2010.** Le 25, à 14 h, à **Lyon** (52, cours Vitton), 2 panneaux de l'affich. Avenir JCDecaux ont été barbouillés par 2 militants, devant 30 amis et 2 polic. passifs. Accordéon ; interprétation du *Barbouilleur*. Les 2 militants sont allés se dénoncer au commissariat. Art. avec photo dans [lyoncapitale.fr](http://lyoncapitale.fr) (le 29). Le 24, à 19 h, à **Paris** (89, r. Oberkampf), 3 panneaux de l'affich. Avenir JCDecaux ont été barbouillés par 5 militants, devant 50 amis, 12 polic. et 3 journal. (photographe de CNN...). Deux accordéons et 1 banjo ; interprétation du *Barbouilleur* et de *La Barbouillaise*. Nombreux riverains aux balcons. Les militants ont passé 2 h 30 au poste (14, pass. Charles-Dallery).

**Octobre 2010.** Le 20, à 19 h, à **Lille** (angle av. Kennedy/r. Paul-Duez), 4 panneaux des affich. CBS, JCDecaux... ont été barbouillés et/ou recouverts par 5 militants, devant 20 amis et 1 journal. Art. avec photo dans [nordecclair.fr](http://nordecclair.fr) (le 21). Le 30, à 15 h, à **Paris** (cour du Havre, devant la gare Saint-Lazare), 3 panneaux de l'affich. Avenir JCDecaux ont été barbouillés par 4 militants et 8 panneaux de l'affich. Métrobus ont été recouverts (transformés en espaces de libre expression), devant 50 amis, 20 polic. et 15 journal. (*Femme actuelle*, France Bleu, Fréquence Paris Plurielle, Maxppp, *La Mèche*, Radio libertaire, Sipa). Accordéon ; interprétation du *Barbouilleur*. Les militants ont passé 3 h au poste (210, r. du Faubourg-Saint-Honoré). Art. avec photo dans [lefigaro.fr](http://lefigaro.fr) (le 30) ; reportages sur France 3, AFP TV, [leparisien.fr](http://leparisien.fr) (le 30), Radio Notre-Dame (le 30), France Inter (le 31). Photos et comptes rendus détaillés : <http://www.deboulonneurs.org/>.

## V ■ Plainte de JCDecaux contre le Collectif des déboulonneurs de Tours (été 2010)

À la suite du barbouillage du 22 mai 2010 à Tours (LP 122), un des deux Tourangeaux impliqués (l'autre ayant déménagé entre-temps), lesquels avaient été aidés par deux Parisiens, a été convoqué au commissariat le 7 septembre 2010, car l'afficheur (JCDecaux) a porté plainte et réclame 350 euros pour le nettoyage des panneaux. Le militant reconnaissant les faits, l'audition s'est passée dans la détente. Affaire à suivre. (Contact : [deboulonneurs.tours@gmail.com](mailto:deboulonneurs.tours@gmail.com).)

## VI ■ Plainte de JCDecaux contre des antipublicitaires tourangeaux (été 2010) [Plainte différente de la précédente !]

L'afficheur JCDecaux a porté plainte, en été 2010, contre quatre militants qui, à Tours, le 4 octobre 2009, avaient, à l'aide de clés, ouvert cinq ou six panneaux de la rue Nationale, pour remplacer les affiches publicitaires par d'autres à caractère subversif.

Les militants, surpris par la Brigade anticriminalité, n'avaient pas été conduits au poste, faute de dégradations constatées. Or l'afficheur prétend que des fils électriques ont été détériorés. Affaire à suivre. (Contact : [remifilliau@hotmail.fr](mailto:remifilliau@hotmail.fr))

#### **VII ■ Robert Heymann inaugure le « rond-point de l’Affichage-Illégal » (Le Blanc, 22 octobre 2010)**

Le Salon du chiot devait se tenir fin octobre au Blanc (Indre), annoncé par un raz de marée d'affichettes illégales. Le 22, le Blancois Robert Heymann, champion toutes catégories de l'action antipublicitaire en solitaire, nouvellement administrateur de Paysages de France et ancien secrétaire général du Publiphobe, a inauguré le « rond-point de l’Affichage-Illégal ». Avec le représentant local de la Ligue des droits de l'homme et un reporteur de *La Nouvelle République*, il s'est rendu, à l'entrée du Blanc, au rond-point de la route de Douadic, particulièrement pollué, et y a planté un panneau fabriqué par ses soins pour baptiser le lieu. L'adjointe chargée de l'Environnement, qui passait là par hasard, a aussitôt fait enlever tous les panneaux, sauf celui de Robert, qui est resté en place plusieurs jours ! Une grande photo du libérateur et de son panneau paraissaient dans *La Nouvelle République* du 25. Le militant est maintenant invité par la mairie à participer à l'élaboration de la future réglementation.

#### **VIII ■ Paysages de France libère le Haut-Languedoc (Tarn)**

En 2005, Paysages de France (v. XVI) découvre la pollution et la délinquance publicitaires dans le parc naturel régional, à cheval sur le Tarn et l'Hérault. Avec la préfecture de l'Hérault, la collaboration est fructueuse : les panneaux tombent par dizaines. Avec celle du Tarn, il y a blocage : le préfet ne répond pas. Devant son silence, l'association dépose des requêtes en 2006 et 2007. En 2008, elle organise un bâchage à Mazamet. Le président du parc lui-même ne répond pas plus aux demandes de l'association. Le 14 octobre 2010, le tribunal administratif de Toulouse condamne l'État à deux reprises pour carence du préfet.

#### **IX ■ Bâchage à Poitiers par Paysages de France (25 octobre 2010)**

Le 25 octobre, le conseil d'administration de Paysages de France (v. XVI) a bâché plusieurs panneaux publicitaires de 4 x 3 m installés au milieu des champs à l'entrée de Poitiers. La presse était présente (France 3, France Bleu, *La Nouvelle République*, *Centre Presse*.) Un colleur d'affiches qui passait par là a exprimé sa colère. Par ailleurs, deux policiers, arrivés en faisant les gros yeux, sont repartis le sourire aux lèvres. Quelques minutes après, le président-fondateur de l'association (Pierre-Jean Delahousse) faisait l'ouverture en direct du journal de midi, sur France 3 Poitou-Charentes. Le lendemain, articles dans la presse locale.

#### **X ■ Fin des bâchages à Gramat (Lot)**

À la suite des bâchages militants intervenus à Gramat entre mars et juin 2010 (LP 120-123), tous les panneaux publicitaires de cette commune auraient été supprimés (selon une source proche du *Publiphobe*).

#### **XI ■ Condamnation pour télécopie publicitaire non sollicitée (CNIL, 17 juin 2010)**

Le 17 juin 2010, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), à la suite de plaintes, a condamné la société JPSM à une amende de 15 000 euros pour avoir prospecté des particuliers par télécopie sans leur accord. Cette société avait déjà été condamnée à 5 000 euros pour les mêmes faits en 2007 et n'en avait pas tenu compte : cette nouvelle condamnation est donc la première infligée par la CNIL pour réitération de manquements à la loi dans les cinq ans. (Source: [cnil.fr](http://cnil.fr), 21 octobre 2010.)

#### **XII ■ Langue de téléspectateur**

*Point n'est besoin d'avoir la télévision (ou plutôt d'être eu par elle) pour observer les dégâts de cette machine à propager les virus : tout le monde a, dans son entourage, au moins un téléspectateur, qu'il suffit d'écouter.* Par exemple, le téléspectateur finit par dire : « La conformité génère la superficialité. » Le non-téléspectateur, lui, s'obstine à dire : « La conformité engendre la superficialité. »

#### **XIII ■ Phrases**

(1) Les publicitaires ont tous le même défaut de prononciation : ils disent « liberté d'expression » au lieu de « liberté d'excrétion ».

(2) Les Romains avaient *panem et circenses* (« du pain et des jeux »), nous avons « sono, logo, gogo ».

(3) Le ton des animatrices de radio n'a d'égal que celui des infirmières les plus professionnelles ; leur commune suavité a pour but de nous détendre, de nous divertir, de nous envoûter au moment de la piqûre – que la seringue contienne un remède ou un poison : la publicité.

#### **XIV ■ Propos épars**

René Magritte (peintre) [entre autres réponses à la question : « Quelles sont les choses que vous détestez le plus ? »] : « La publicité ! » [que Magritte associe à tout ce qui symbolise la modernité des années 1920 à 1940] : « Les arts décoratifs, le folklore, la voix des *speakers*, l'aérodynamisme, l'odeur du naphthé... » (*Le Savoir-Vivre*, 1946, reproduit dans André Blavier, *René Magritte, écrits complets*, Flammarion, Paris, 1979, p. 229-230.)

#### **XV ■ Agenda**

17 novembre 2010, Rouen : procès du barbouilleur non-violent François Vaillant (v. III) à 14 h, au palais de justice. (Contact : 06 16 08 41 95.)  
27, Paris : barbouillage du Collectif des déboullonneurs (v. XVI).

#### **XVI ■ Carnet d'adresses**

- *Casseurs de pub* : 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; tél. 04 72 00 09 82 ; téléc. 04 78 28 57 78 ; internet : [www.casseursdepub.org](http://www.casseursdepub.org).

- Collectif des déboullonneurs : 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris ; [contact@deboullonneurs.org](mailto:contact@deboullonneurs.org) ; [www.deboullonneurs.org](http://www.deboullonneurs.org).

- La Meute des chiennes de garde (réseau contre la publicité sexiste) : 163, r. de Charenton, 75012 Paris ; internet : [www.lameute.fr](http://www.lameute.fr).

- Paysages de France : 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tél.-téléc. 04 76 03 23 75 ; internet : <http://paysagesdefrance.org/>.

- Résistance à l'agression publicitaire (RAP) : 24, r. de la Chine, 75020 Paris ; tél. 01 43 66 02 04 ; internet : [www.antipub.org](http://www.antipub.org).

#### **XVII ■ Catalogue**

- Prochain numéro seulement : 15 centimes (en timbres) + une enveloppe timbrée à votre adresse.

- Série complète des 124 numéros parus (20 euros, port et enveloppe compris).

#### **XVIII ■ Abonnement et commandes**

- Abonnement : 7 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]

- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 125 peut être photocopié et diffusé.

Yvan Gradis

Le Publiphobe, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France. Tél. 01 45 79 82 44.

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable sur le site : <http://bap.propagande.org/modules.php?name=Publiphobe>.)